



B. Perrin

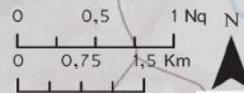
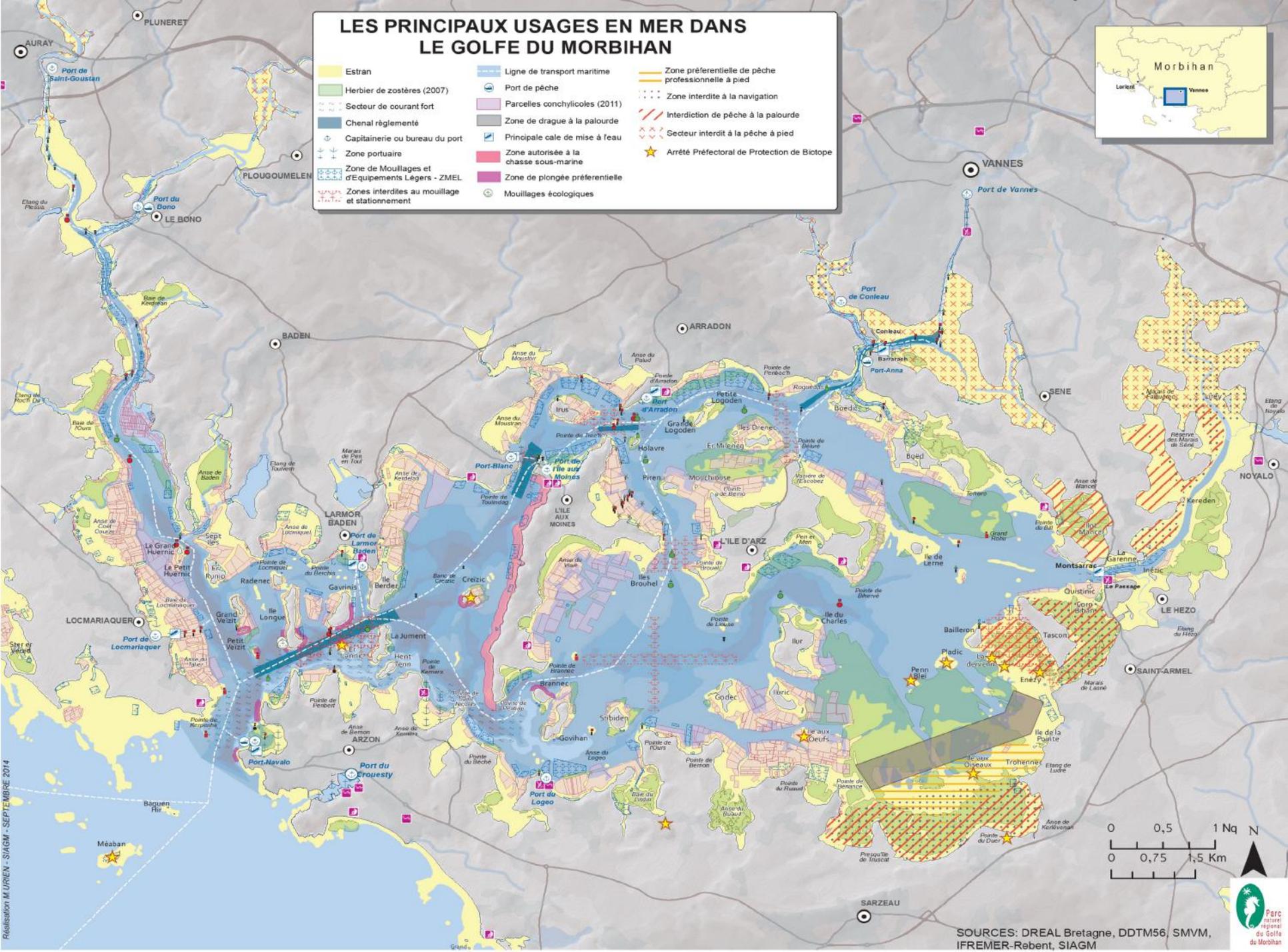
Concertation pour une préservation des fonds marins rocheux du Golfe du Morbihan

Table ronde des gestionnaires d'Aires Marines Protégées
30 juin 2016 - Vannes



LES PRINCIPAUX USAGES EN MER DANS LE GOLFE DU MORBIHAN

	Estran		Ligne de transport maritime		Zone préférentielle de pêche professionnelle à pied
	Herbier de zostères (2007)		Port de pêche		Zone interdite à la navigation
	Secteur de courant fort		Parcelles conchylicoles (2011)		Interdiction de pêche à la palourde
	Chenal réglementé		Zone de drague à la palourde		Secteur interdit à la pêche à pied
	Capitainerie ou bureau du port		Principale cale de mise à feu		Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
	Zone portuaire		Zone autorisée à la chasse sous-marine		
	Zone de Mouillages et d'Equipements Légers - ZMEL		Zone de plongée préférentielle		
	Zones interdites au mouillage et stationnement		Mouillages écologiques		



SOURCES: DREAL Bretagne, DDTM56, SMVM, IFREMER-Rebent, SIAGM



Contexte (2004)

Le Golfe du Morbihan est le théâtre de nombreuses activités maritimes professionnelles et de loisirs

Un patrimoine naturel sous-marin d'une grande richesse, mais méconnu



Une activité de plongée en pleine essor (environ 25 000 plongées/an dont la moitié sur les sites de l'Île Longue)

Une faune fixée dégradée par les ancrages successifs

Des clubs de plongée conscients de la situation





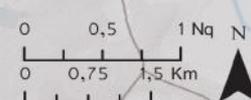
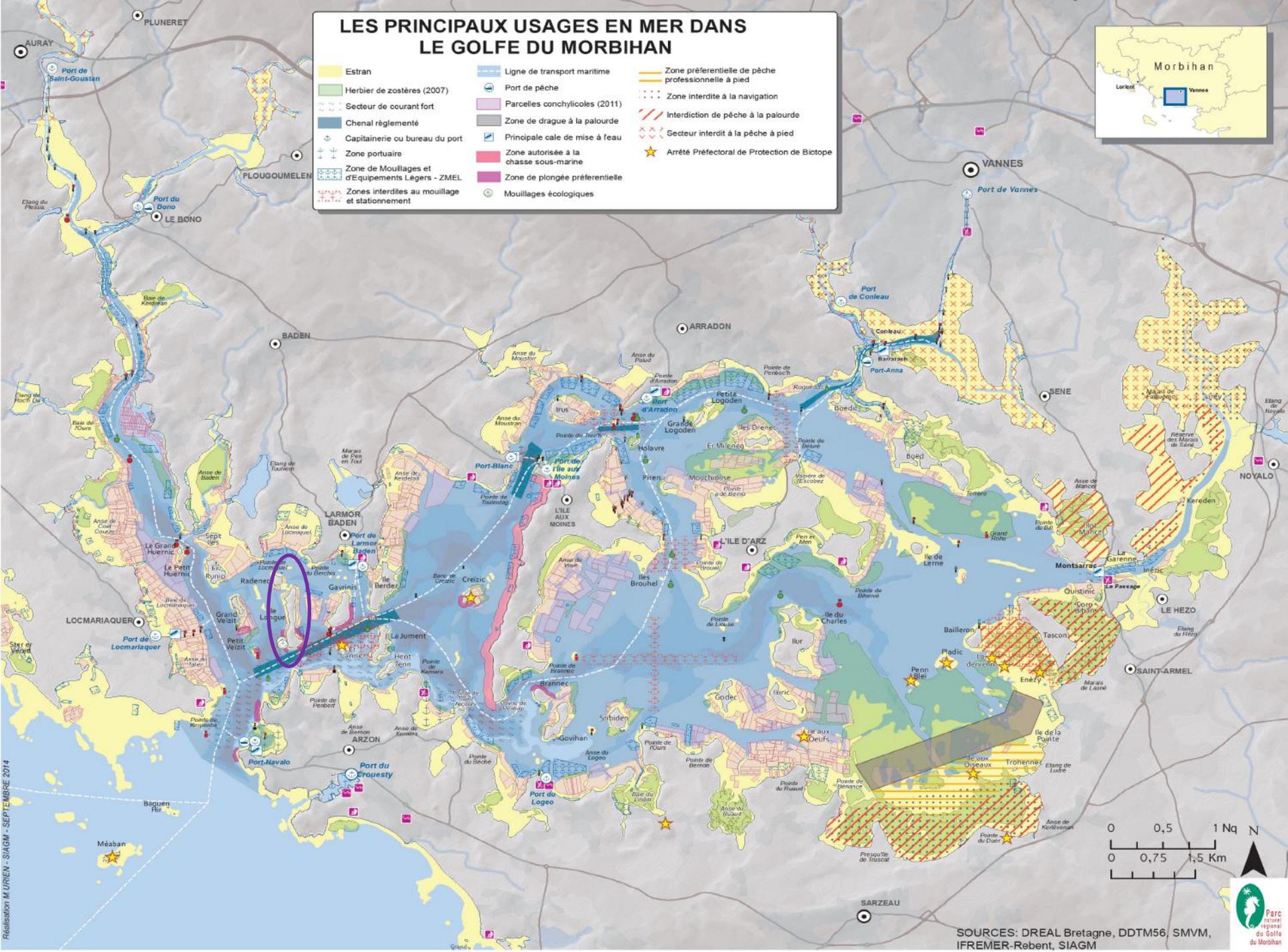
Un projet en 5 étapes

site pilote : île longue



LES PRINCIPAUX USAGES EN MER DANS LE GOLFE DU MORBIHAN

- | | | |
|---|--|---|
| Estran | Ligne de transport maritime | Zone préférentielle de pêche professionnelle à pied |
| Herbier de zostères (2007) | Port de pêche | Zone interdite à la navigation |
| Secteur de courant fort | Parcelles conchylicoles (2011) | Interdiction de pêche à la palourde |
| Chenal réglementé | Zone de drague à la palourde | Secteur interdit à la pêche à pied |
| Capitainerie ou bureau du port | Principale cale de mise à feu | Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope |
| Zone portuaire | Zone autorisée à la chasse sous-marine | |
| Zone de Mollages et d'Equipements Légers - ZMEL | Zone de plongée préférentielle | |
| Zones interdites au mouillage et stationnement | Mouillages écologiques | |

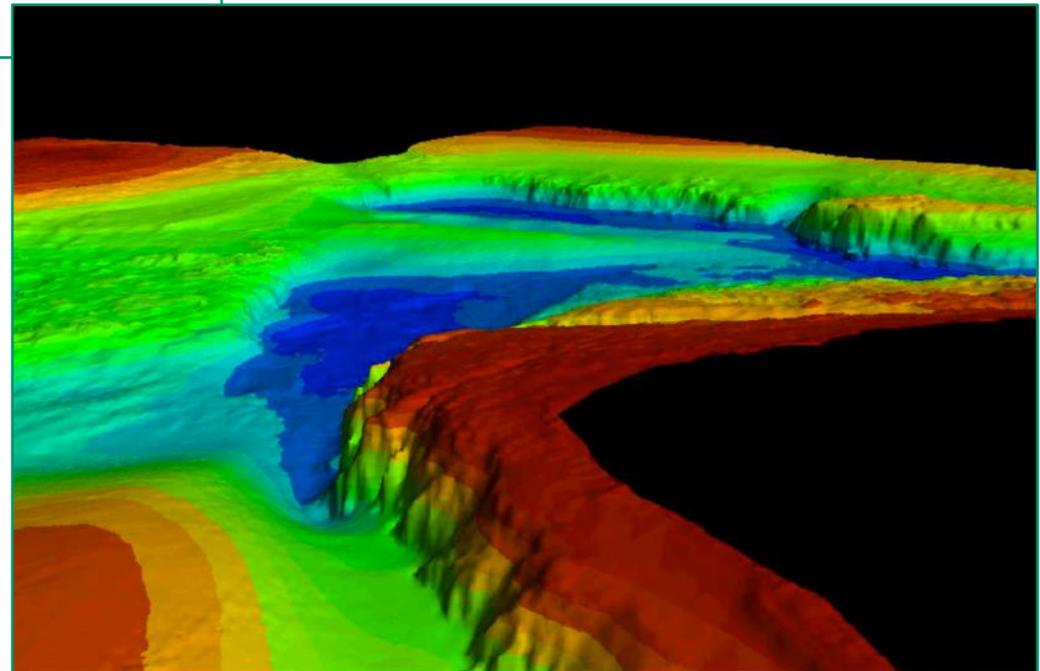
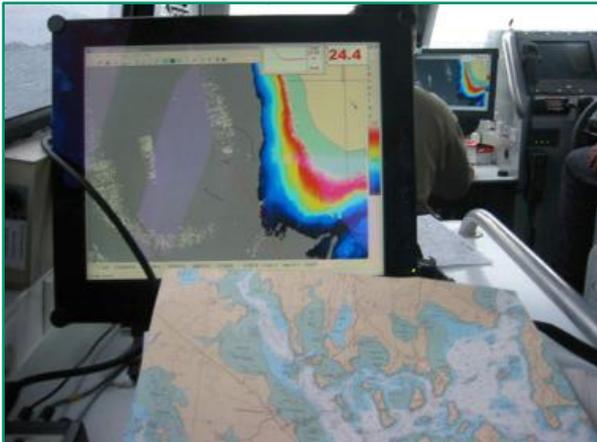
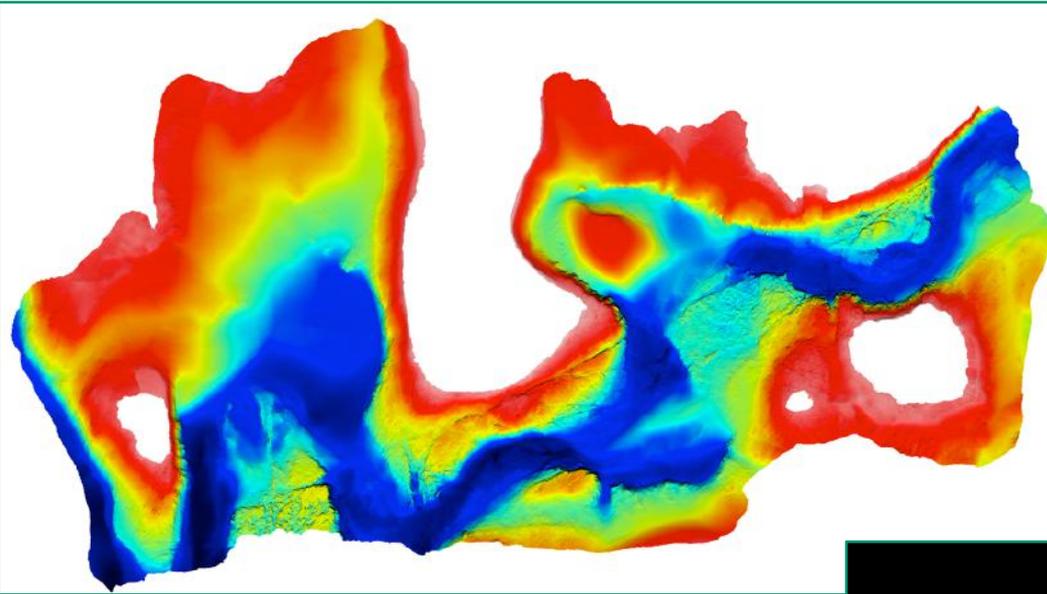


SOURCES: DREAL Bretagne, DDTM56, SMVM, IFREMER-Rebent, SIAGM



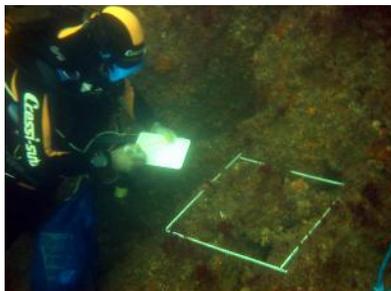
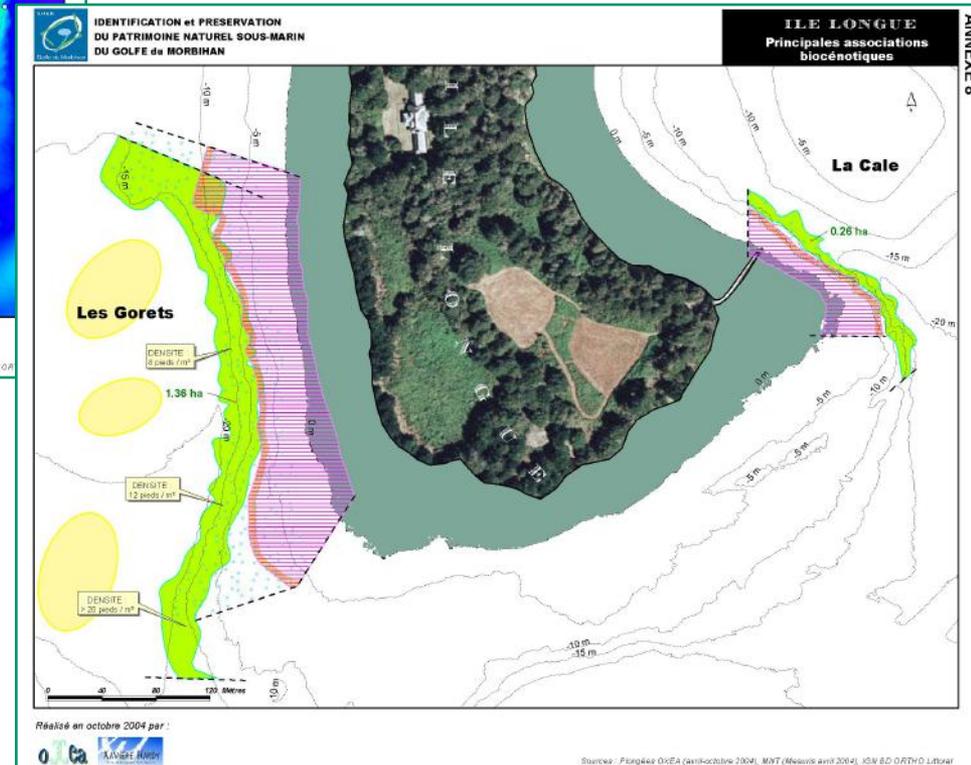
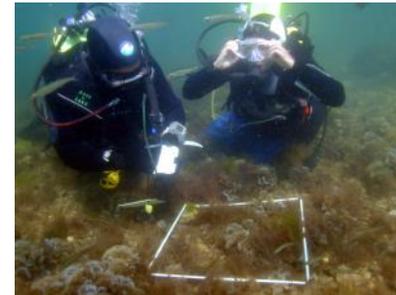
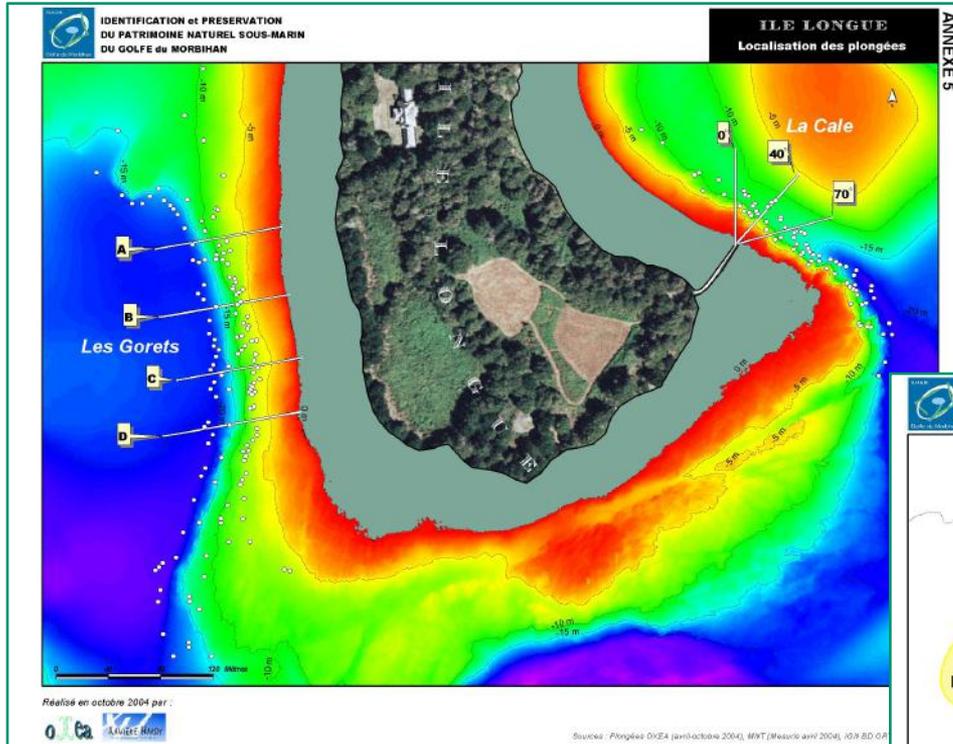
Bathymétrie : Réalisation d'un Modèle Numérique de Terrain

Sondeur multifaisceaux. 1 point/m²



Spatialisation des enjeux patrimoniaux (t_0)

137 plongées. Présence/absence le long de transects. Caractérisation et cartographie des associations biocénotiques



Concertation avec les clubs de plongée

- Choix du site à aménager : priorité à l'île longue (Larmor Baden)
- Choix de la solution technique
- Choix du nombre de mouillages
- Choix de leurs localisations précises

6 clubs de plongées du golfe
Comité départemental

Charte des bonnes pratiques

Charte des Bonnes Pratiques de la Plongée Sous-Marine dans le Golfe du Morbihan

Engagements des clubs de plongée

- Respecter la réglementation en vigueur concernant la plongée sous-marine
- Ne pas jeter leur propre ancre sur les sites aménagés en mouillages écologiques par le projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (Ouest de l'île Longue et les Gréguars en 2008).
- Veiller auprès de leurs directeurs de plongée à un respect rigoureux de la réglementation et des prescriptions de la présente Charte.
- Libérer les mouillages existants dès la fin de leur plongée afin de laisser la place à des structures en attente.
- Eviter tout contact physique avec le substrat ou les espèces.
- S'interdire et proscrire toute action de perturbation, de prélèvement ou de destruction des espèces.
- S'interdire et proscrire tout nourrissage ou tout procédé attractif pour les animaux.
- Proscrire tout rejet polluant.
- Contribuer, au moins une fois dans l'année, à des opérations de sensibilisation ou de respect de l'environnement.
- Signaler au projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan toutes observations ou anomalies constatées sur les sites (filets abandonnés, dysfonctionnements d'usage des mouillages...).
- Distribuer auprès des plongeurs qu'ils estiment en capacité d'identifier des espèces un CD avec un système Expert d'aide à la reconnaissance afin de créer un réseau de récolte de données.
- Prendre financièrement en charge une partie de la redevance domaniale et de l'entretien annuel des mouillages.

Engagement du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

- Accompagner les structures de plongée en vue de la réalisation de documents d'information destinés à être diffusés aux plongeurs ou à leur encadrement, dans le but de promouvoir une activité de plongée de sensibilisation et de connaissance des milieux et paysages sous-marins.
- Accompagner les clubs signataires dans leur communication extérieure.
- Autoriser les signataires de cette Charte à communiquer comme étant un Partenaire du projet de Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Dans ce cadre, un visuel sera remis à tous les signataires de cette Charte.
- Prendre en charge l'organisation des opérations de sensibilisation ou de respect de l'environnement.

Le projet de Parc Naturel Régional

Comité Départemental de plongée sous-marine

Club Subaquatique Les Venètes

Club Subaquatique Ahréen

Association Subaquatique de Rhays

AquaPlus

Alto Plongée

Made in Buz

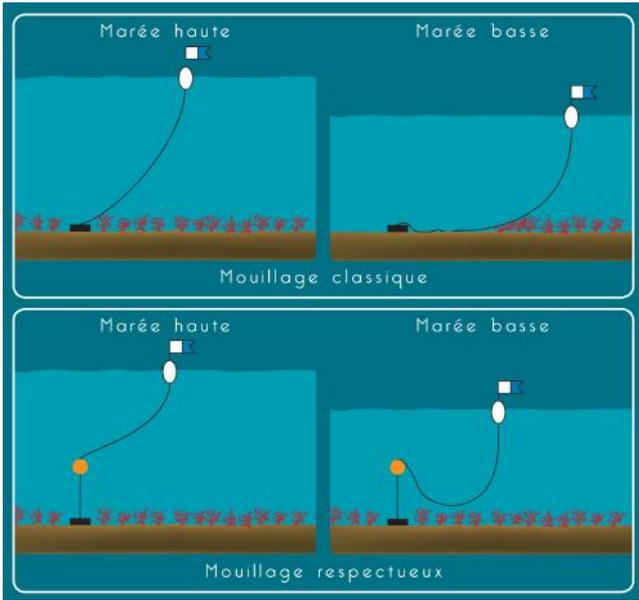
Explorant

Région BRETAGNE

Parc Naturel Régional Golfe du Morbihan

Mise en place des mouillages

Systeme avec bouée intermédiaire évitant le ragage des fonds à gorgones



Inauguration : baptême de plongée



Suivi du dispositif

Suivi écologique : effet concentration des plongeurs sur un même parcours ?

1 - Structuration faune/flore (par rapport à des zones témoins)

2 – Bio-indicateurs de perturbations

Pourcentage de recouvrement algal

Structuration de population (classe d'âge)

et densité des gorgones

+ suivi éponge exotique envahissante : *Celtodoryx ciocalyptoides*



Suivi de la fréquentation



Valorisation

Exposition grand public sur le patrimoine sous-marin du Golfe du Morbihan



Préparation du patrimoine naturel sous-marin

Études bathymétriques

Le Golfe du Morbihan est un espace naturel d'exception. Sa diversité de fonds sous-marins, de la lagune à la haute mer, offre une variété de habitats pour une faune et une flore riches et variées. Les études bathymétriques permettent de mieux connaître ces habitats et de mieux les protéger.

Algue rouge

Les algues rouges sont les plus petites algues marines. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Algue verte

Les algues vertes sont les plus communes des algues marines. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Algue brune

Les algues brunes sont les plus communes des algues marines. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Algue noire

Les algues noires sont les plus communes des algues marines. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Croquette Rain-Bocaux

Les croquettes Rain-Bocaux sont des éponges très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Plan de répartition des habitats du Golfe du Morbihan

Le plan de répartition des habitats du Golfe du Morbihan permet de visualiser la répartition des différents habitats sous-marins. Il est divisé en zones de haute mer, de basse mer et de lagune.

Bois de algues rouges

Le bois de algues rouges est un type d'algues très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Hydrozoaires

Les hydrozoaires sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Orange de mer

L'orange de mer est un type d'algues très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Les éponges

Les éponges sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Four de méduse

Le four de méduse est un type d'algues très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Croûtes

Les croûtes sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Balanus

Les balanous sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Coquilles

Les coquilles sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Hydrozoaires

Les hydrozoaires sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Les algues

Les algues sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Région littorale

La région littorale est une zone très particulière. Elle est très résistante et peut vivre à de grandes profondeurs.

Espace littoral

L'espace littoral est une zone très particulière. Elle est très résistante et peut vivre à de grandes profondeurs.

Plaque de corail

La plaque de corail est un type d'algues très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Diversité de corail

La diversité de corail est un type d'algues très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Eponge normale / Eponge spongieuse

Les éponges normales et spongieuses sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Algue brune

Les algues brunes sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Balanus

Les balanous sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Coquilles pour l'éponge

Les coquilles pour l'éponge sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Hydrozoaires

Les hydrozoaires sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Four de méduse

Le four de méduse est un type d'algues très particulières. Elles sont très résistantes et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Coquilles

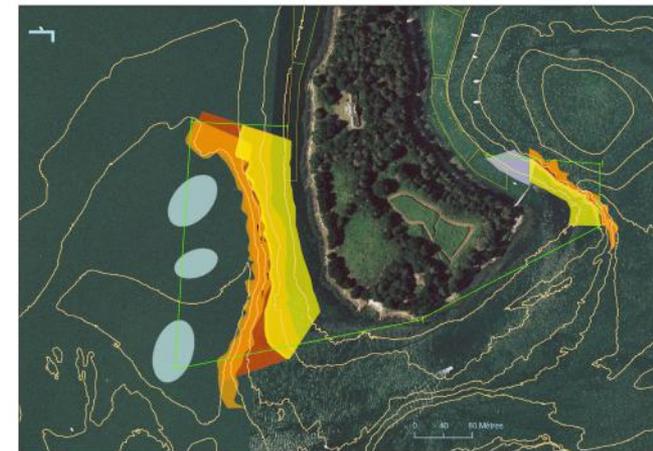
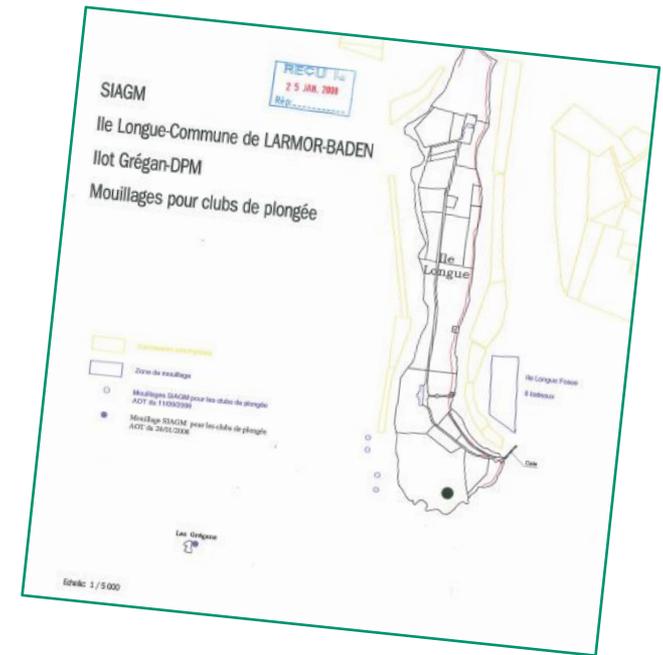
Les coquilles sont des animaux marins très particuliers. Ils sont très résistants et peuvent vivre à de grandes profondeurs.

Les suites...

- Trophée « Ecoactions » des Ecomaires
- Conventions avec les clubs de plongées pour la gestion et l'entretien des mouillages, successivement renouvelées
- Mise en place d'un 5^{ème} mouillage au niveau de l'îlot du Grégan (2008) et projet d'un 6^{ème} mouillage au niveau de l'île de Brannec (2013)
- Arrêté 2006/97 du 20 décembre 2006 de la Préfecture maritime de l'Atlantique réglementant le mouillage des navires dans la zone de cantonnement de pêche de l'île Longue, sur la base du SMVM et les travaux du SIAGM

Article 1er : le mouillage forain est interdit dans la zone de cantonnement de pêche, créée dans le golfe du Morbihan au Sud de l'île Longue dont la délimitation est précisée au paragraphe un de l'annexe au présent arrêté.

Article 2 : le mouillage sur corps-morts est interdit sauf sur les quatre corps-morts collectifs dont l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime a été délivrée au profit du syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan et dont les positions géographiques sont précisées au paragraphe deux de l'annexe au présent arrêté.



Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer du Golfe du Morbihan 2006-2016



Document de planification porté par L'Etat, en concertation avec les acteurs locaux

Démarche lancée en 2000 (Etudes de diagnostic), intégrant Natura 2000

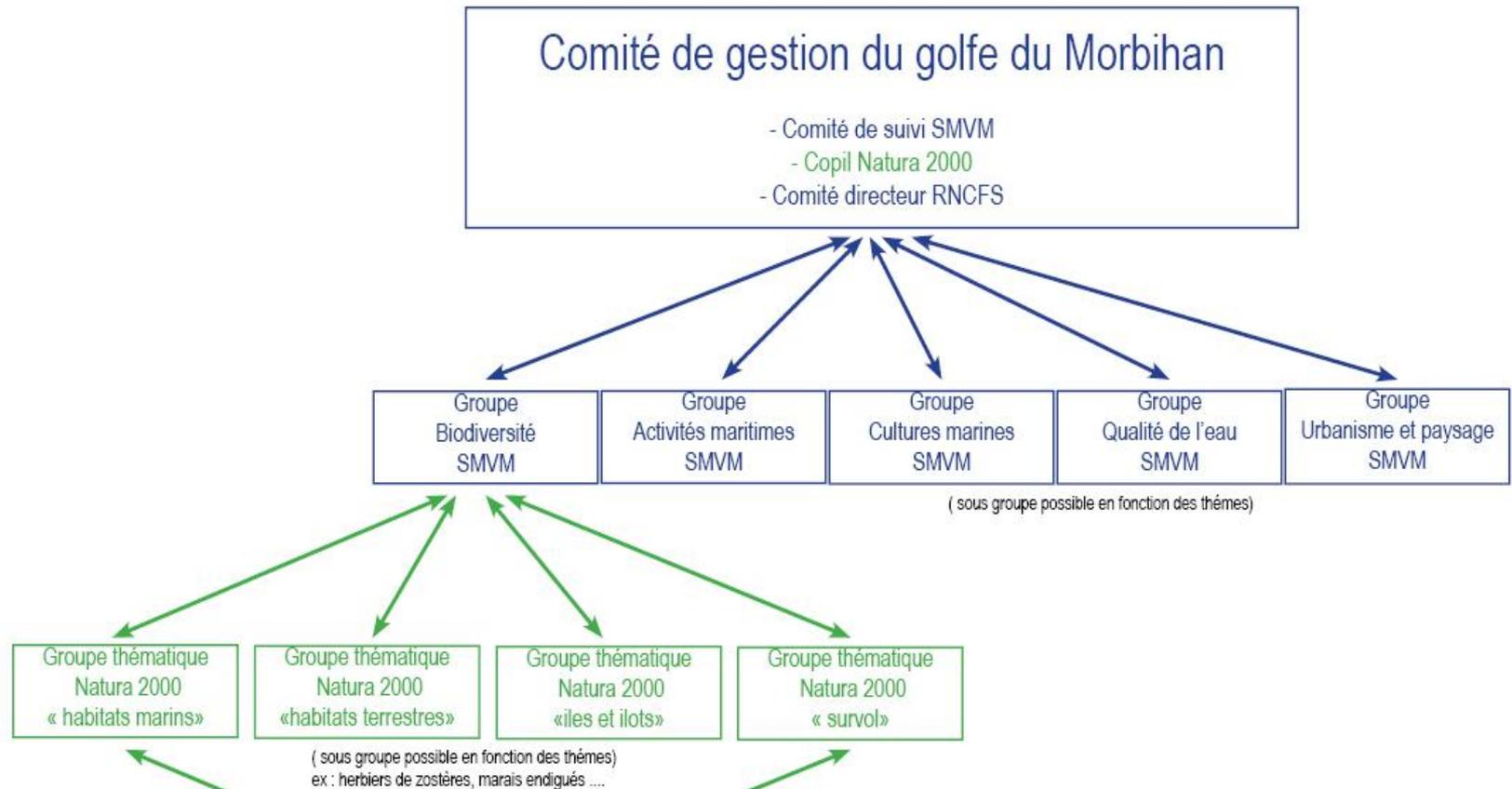
Périmètre centré sur l'espace maritime du golfe

Arrêté préfectoral d'approbation en date du 10 février 2006

20 communes : Arradon, Arzon, Auray, Baden, Crac'h, Ile d'Arz, Ile-aux-Moines, Larmor-Baden, Le Bono, Le Hézo, Locmariaquer, Noyal, Plougoumelen, Saint-Armel, Sarzeau, Saint-Gildas-de-Rhuys, Séné, Theix et Vannes.

Objectif : Recherche d'un équilibre entre les impératifs de protection du milieu et la pratique de nombreuses activités et usages qui s'exercent sur le golfe

- 5 orientations thématiques :
- Garantir la qualité des eaux
 - Préserver la richesse des écosystèmes
 - Améliorer les modalités d'exploitation de la conchyliculture et des pêches maritimes
 - Contenir l'urbanisation et préserver les paysages



➤ PNRGM et ONCFS co-animateurs du Groupe Biodiversité



Principe d'organisation validé lors comité de gestion du Golfe du Morbihan du 18/03/2016

Exemples de prescriptions :

- Création de la RNCFS du Golfe du Morbihan (2008)
- Création d'une zone de tranquillité pour l'avifaune (2002) {accès à l'estran interdit du 1^{er} octobre au 31 janvier}
- divers arrêtés réglementant les activités nautiques sur le plan d'eau (zones interdites de navigation, vitesse, types d'embarcations)
- 7000 mouillages

Processus de révision

- Nouveau contexte : Création du PNR, SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Étel, Natura 2000 en phase d'animation, SCOTs,...
- Besoin d'articulation PNR ⇔ SMVM ⇔ SAGE
- Recentrage sur l'espace marin
- Nouvelles approches : services écosystémiques, effets cumulés, adaptations au changement climatique...